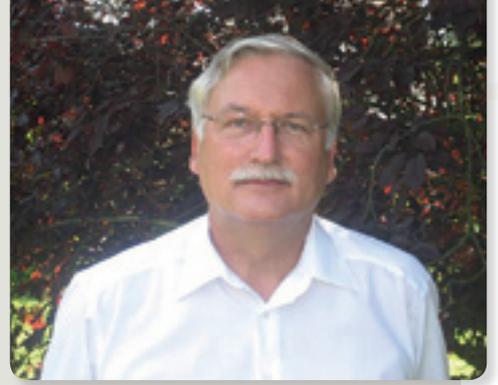




Mertzwiller

bulletin municipal 2012





Cher lecteur

Vous allez feuilleter, peut-être relire et conserver votre bulletin municipal de l'année 2012. Il veut retracer les principales décisions et réalisations communales, présenter les projets de l'année à venir. Il sert de support de communication aux associations et rappelle les moments forts de l'année écoulée.

Il est fait pour vous, pour vous rappeler comment est gérée votre commune et comment sont réparties les recettes.

Par ses articles, il vous informe et vous permet de participer aux actions engagées par la commune ou par les associations pour le développement de notre cité.

L'année 2012 était une année électorale importante. L'élection du Président de la République, puis des députés nous ont permis de participer à des moments de démocratie fondamentaux et perpétuer les idéaux de la République.

La République a créée des droits mais également des devoirs, et voter fait partie de ces devoirs. Chaque citoyen est responsable de ses actes qui doivent s'inscrire dans une logique collective et non individualiste.

Dans la commune, il est important que les élus démontrent les valeurs de tolérance, d'équité et de respect de tous pour bâtir ensemble son avenir et son développement.

Un avenir riche de cohésion et de lien social avec une école performante et avec des structures sportives et culturelles à la portée de tous.

Comment sont perçues nos réalisations ? Elles sont faites pour vous et vos enfants. Nous les rappellerons pour mémoire dans ce bulletin et vous jugerez de leur nécessité et efficacité.

Ce bulletin me donne l'occasion de féliciter et d'encourager tous les restaurateurs, commerçants et chefs d'entreprise, les présidents et comités d'associations et chaque acteur qui apporte son savoir faire au développement de notre belle commune.

Je suis persuadé que pour réussir nous devons continuer à travailler ensemble ; à soutenir les bénévoles et les personnes âgées et nous décrocherons des réussites comme l'attribution d'une deuxième fleur, la réouverture d'une classe à l'école, l'installation d'une nouvelle harmonie municipale. Nous assurerons sécurité et attractivité dans nos rues grâce à nos équipements et fleurissement.

C'est plein d'espoir dans l'avenir que je vous souhaite une très bonne nouvelle année de réussite dans vos projets et compte sur votre participation au développement de notre belle commune de Mertzwiller.

Votre Maire
Roger Letzelter





Invitation

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire consiste à remercier et à encourager toutes les personnes qui participent au développement de la commune, lors d'une réception le premier dimanche de l'année.

Je profite de la diffusion de ce bulletin municipal pour inviter toute personne ayant participé au développement de notre commune, ainsi que chaque nouvel arrivant à venir fêter avec les élus :

le dimanche 6 JANVIER 2013 à 17h
à la nouvelle salle multi sports rue d'Eschbach.

Vous aurez l'occasion de découvrir cette réalisation qui est un des fruits de la participation active entre la commune et les associations.

FINANCES

Situation financière

Les communes sont jugées sur quelques critères simples auxquels les maires doivent veiller.

Il s'agit en premier de mesurer l'évolution des recettes et des dépenses permettant de maîtriser la capacité d'autofinancement (ce qu'il reste quand tout est payé).

La dernière analyse financière réalisée par le trésor public constate un accroissement de la capacité d'autofinancement permettant la réalisation de projets plus ambitieux ; l'endettement de la commune est très inférieur à la moyenne départementale et permet des investissements.

Dépenses réalisées ou engagées en 2012 en TTC

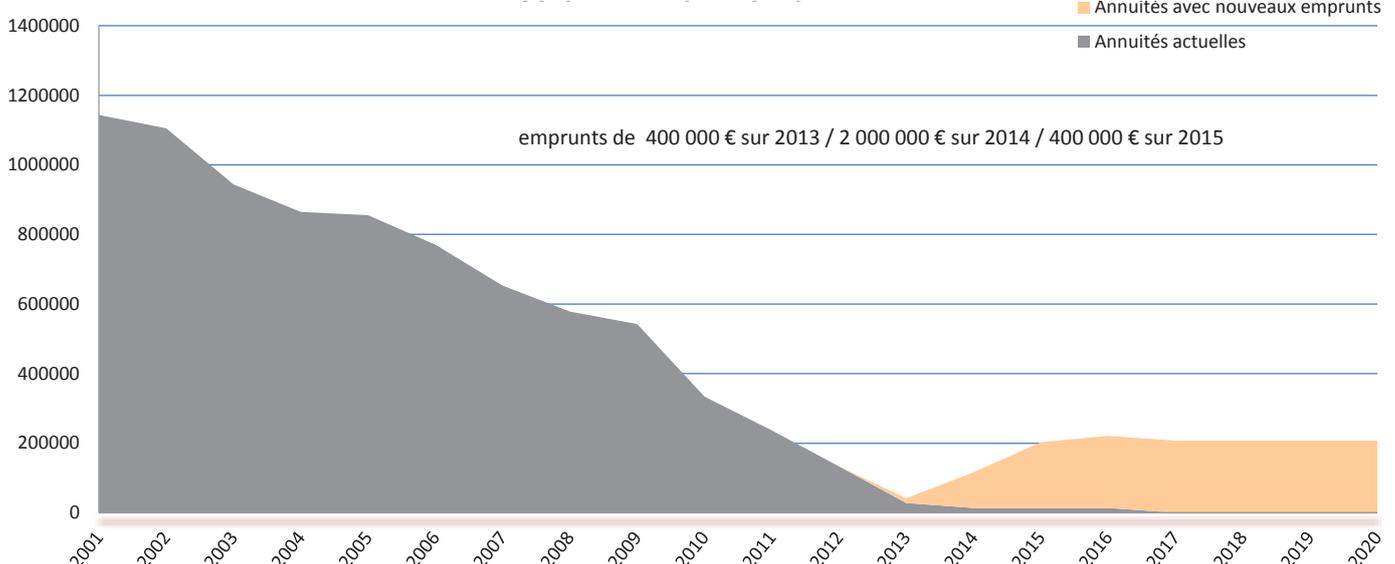
Travaux bâtiments	119 000€
Travaux d'assainissement	24 000€ (déconnexion des fosses septiques)
Travaux de voirie	700 000€
Frais de personnel	770 150€
Remboursement d'emprunt	209 143€
Assainissement rue des Berges de la Zinsel	405 050€

Évolution des recettes et de l'autofinancement

Les chiffres en **gras** représentent ce qui reste quand tout est payé. Nous pouvons dépenser 1 million d'euros supplémentaires par an sans emprunter.

	Recettes	Autofinancement
2008	2 767 343€	1 063 125€
2009	2 734 143€	1 050 546€
2010	2 745 081€	1 169 834€
2011	2 783 181€	1 113 700€
2012	2 811 013€	1 080 436€
2013	2 839 123€	1 034 183€

Endettement passé et futur



Travaux réalisés en 2012

Après la réalisation des travaux des années passées sans effectuer de nouveaux emprunts ni augmenter les taxes communales, nous avons pu réaliser tous les travaux suivants sans recourir à l'emprunt.



Voirie Rue de la Gare

L'ensemble de l'opération est compris entre le giratoire et la rue des Sapins après la voie ferrée, soit en tout 800 mètres découpés en trois tranches. Parmi les principaux objectifs poursuivis, la redistribution de l'espace public, en assurant un meilleur partage de la voirie entre les différents usagers, a été au cœur des réflexions.

Les tranches N°1 et N°2 se sont succédées en 2012 par les poses de bordures des trottoirs jusqu'à hauteur de l'ancienne poste. La tranche N°3 de 115 mètres allant jusqu'à l'intersection avec la rue des Sapins sera réalisée en 2013.

À partir du giratoire jusqu'à l'ancienne poste ont été réalisés les trottoirs, la voie verte, le renouvellement de l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux secs.



Pose du macadam rue de la Liberté



Assainissement rue des Berges de la Zinsel

Le contrat pluriannuel des travaux d'assainissement prévoit le renforcement des tuyaux depuis le pont jusqu'à la station d'épuration.



Lotissement Murbruch

Réalisation de la première tranche Murbruch permettant 27 lots.



Destruction de l'escalier et de la Maison Rouge



Début des travaux de la future maison des associations sport culture (MASC)

Les buttes de terre qui cernaient la maison rouge ont été enlevées ainsi que l'escalier monumental. Dorénavant l'entrée principale sera au premier tunnel au rez-de-chaussée en face du collège.



Les travaux au stade de football

Depuis plusieurs années les responsables de l'ASM demandaient le remplacement du terrain en schiste qui causait des blessures aux footballeurs.

La décision de le remplacer par un terrain en herbe a été prise en 2012 et présentée au budget.

Le nouveau terrain est maintenant disponible depuis octobre et nécessite un entretien réglementé pour en bénéficier pendant plusieurs décennies au plus grand plaisir des sportifs du club.



Rappel des investissements communaux pendant 10 ans

2002

Démolition de l'ancienne maison garde barrière rue du Général de Gaulle

2003

Réfection de la salle du Conseil Municipal

2004

Renouvellement du réseau d'eau potable rue de la Liberté
Aménagement du rond-point de la mairie
Lotissement « Le Coteau » rue de Laubach 13 lots construits

2005

Démolition du restaurant « À la Couronne »
Réfection du mur de soutènement à l'ancienne école du sud
Travaux d'assainissement rue de la Liberté
Lotissement « Osterhardt » 4^e tranche rue d'Eschbach 13 lots construits
Aménagement du square pédagogique rue du Général de Gaulle



2006

Aménagement de la rue de la Liberté 2^e tranche
Aménagement rue des Granges
Pose de la passerelle en bois sur la Zinsel du Nord
Renouvellement du réseau d'eau potable rue de la Boissellerie



2007

Travaux d'assainissement rue de Neubourg
Lotissement Alte Reben 30 lots construits
Réaménagement des cours de l'école maternelle
Attribution du label Ville fleurie avec la première fleur

Travaux et réalisations



2011

La commune est reconnue par la Région Alsace pour une deuxième fleur
Travaux d'assainissement rue de la Gare
Travaux de voirie rue de l'Église
Travaux de voirie rue des Jardins
Travaux de voirie rue de Neubourg 3^e tranche
Construction du hall multisports



2010

Travaux rue de Neubourg 2^e tranche
Début des travaux du hall multisports
Création du lotissement rue de la Hardt

2009

Création d'un terrain multisports au biotope
Réaménagement de la rue de Neubourg 1^{re} tranche
Construction d'une nouvelle caserne des pompiers
Agrandissement de la déchetterie
Aménagement de la rue menant au temple protestant

2008

Aménagement de la rue des Prés
Aménagement de la rue du Wahl
Travaux de renforcement du réseau d'eau potable rue de Neubourg

Travaux prévus en 2013

Assainissement rue de Griesbach

Il faudra d'abord poser les tuyaux d'assainissement sous la voie ferrée puis dans la rue de Griesbach.

Pendant cette période les accès à la gare et à l'usine se feront par la rue de la Gare.

Rue de la Gare tranche 3

Après la réalisation des travaux d'assainissement et d'aménagement d'eau potable rue de Griesbach, c'est la dernière tranche de la rue de la Gare jusqu'à l'intersection de la rue des Sapins qui sera en chantier.

Lotissement Murbruch : préparation de la 2^e tranche pour 27 lots

Assainissement rue des Jardins vers la station d'épuration

En début d'année le réseau d'assainissement de la rue des Jardins sera renforcé.

Pour l'achat d'un terrain de construction au lotissement Murbruch au chemin du Fossé, s'adresser à :

Amiral au 03 88 55 50 99
12b rue des Hérons
67960 ENTZHEIM

STEP ou Station Épuration intercommunale

La nouvelle station d'épuration implantée à Mietesheim va bientôt fonctionner. La pose du tuyau depuis notre bassin vers la STEP de Mietesheim va être réalisée en 2013.

Cet outil nécessaire est le résultat du travail entre les communes concernées de Gumbrechtshoffen, Gundershoffen (et les communes associées de Griesbach, Eberbach, Schirlenhof, Ingelshof) Mertzwiller, Mietesheim et Uttenhoffen.

Toutes ces communes sont situées dans la vallée de la Zinsel du Bord à l'exception des communes associées de Eberbach, Schirlenhof et Ingelshof situées dans la vallée de l'Eberbach.

La population de ces communes en 1999 était de 8 866 habitants. Les prévisions de population à un horizon de 20 ans, qui correspond à la durée de vie d'une station d'épuration, sont de 10 200 habitants en 2030.

L'étude diagnostique des communes a été achevée en juin 2003.

L'examen de l'étude a conduit les élus à :

- la construction d'une station Intercommunale à Mietesheim pour recevoir les effluents de Mietesheim, Gundershoffen, Griesbach, Gumbrechtshoffen, Uttenhoffen et Mertzwiller;
- la mise en place en aval de chaque station, d'un collecteur de transfert des eaux usées à épurer vers la nouvelle station;
- la mise en place à l'aval de chaque réseau communal, d'un bassin de dépollution pour stocker le débit dit critique. Le débit critique est celui, très pollué qui, en début de précipitation, provient du rinçage des chaussées et des réseaux;
- la mise en place pour les annexes de Schirlenhof et Eberbach d'une unité d'épuration adaptée à une petite capacité.

La station est implantée au lieu-dit Altmatt à Mietesheim sur des parcelles d'une superficie de 5 hectares.

Son dimensionnement est de 11 000 habitants soit 10 000 pour la pollution domestique et 1 000 pour la pollution industrielle.

Deux grands traitements y seront réalisés :

■ **le traitement de l'eau**

■ **le traitement des boues**

Le système de séchage solaire des boues combine l'action du soleil à celle d'un plancher chauffant alimenté par une pompe à chaleur. Fonctionnant en saison froide, celle-ci va puiser son énergie dans la chaleur de l'eau de sortie de la station pour garantir toute l'année une siccité supérieure à 70 %.

Les boues séchées sont stockées sous forme de granulés faciles à manipuler, à transporter et à épandre dans les champs.

Le risque d'odeurs est traité à la source. Pour les éviter, le sécheur, par son plancher chauffant et son retournement permanent des boues permet de ne pas créer de nuisances olfactives à l'extérieur et rendre confortable le travail de l'exploitant à l'intérieur de la serre.

Le montant total des dépenses prévues est de 6 620 000 euros.

Le montant total des subventions prévues du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse est de 3 339 350 euros. Il reste donc à financer 3 270 650 euros.

Les communes concernées participent au financement de l'emprunt et du fonctionnement au prorata de la population. Ainsi Mertzwiller avec 3 562 habitants participe à 39,05 %.



Infos

Déchetterie

Malgré les travaux, une ouverture exceptionnelle de la déchetterie de Mertzwiller est prévue du mercredi 2 au samedi 5 janvier de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Elle sera à nouveau fermée à compter du lundi 7 janvier et durant toute la période des travaux vers la station d'épuration.

Collecte des ordures ménagères

Le SMICTOM nous informe qu'à compter de janvier 2013, la collecte des ordures ménagères se fera par quinzaine (le lundi des semaines impaires). La collecte des poubelles bleues restent inchangées (le mercredi des semaines paires.)



Le contournement de Mertzwiller

Le contournement de Mertzwiller est attendu avec une impatience bien légitime depuis de nombreuses années.

Pourtant, comme pour tous les projets routiers de cette envergure, de très nombreuses études sont incontournables.

Les travaux de la déviation et ceux pour l'amélioration des possibilités de dépassement des véhicules lents entre Schweighouse et Gundershoffen, nécessiteront plusieurs hectares de terrain. Pour permettre ces acquisitions foncières, il faut justifier le tracé qui sera choisi vis-à-vis de l'atteinte au droit de propriété des particuliers qui seront concernés. C'est l'objet de la déclaration d'utilité publique (DUP). En clair, pourquoi passer « par ici » et pas « par là » ?

À l'intérieur du fuseau nord dans lequel se trouvent les variantes de tracé, les études embrassent alors toutes les thématiques qui peuvent entrer en ligne de compte pour faire le meilleur choix. Chaque variante est passée au crible de nombreux critères, dont voici les principaux :

- les contraintes représentées par le bâti déjà existant ;
- la géométrie de la future route et la sécurité routière, l'aménagement de lignes droites pour dépasser les véhicules lents... ;
- les réductions des nuisances acoustiques et de la pollution de l'air pour les riverains de la RD 1062, mais aussi le maintien de la qualité de vie dans les quartiers proches de la future déviation : mesures sur le site, simulations informatiques. Il faut donc estimer les répartitions du trafic routier entre la future route, l'actuelle traverse, les autres axes de circulation dans la commune : comptages des véhicules, modélisations informatiques ;
- l'assainissement de la route : les cheminements des eaux de ruissellement sur les chaussées pour leur collecte et leur dépollution avant qu'elles ne rejoignent les cours d'eau voisins ;
- la superficie de terrain à acquérir, l'usage de ces sols (agriculture, promenade ou loisirs, exploitation forestière, zone naturelle...);
- l'impact dans le paysage : les vues sur le contournement depuis Mertzwiller, mais aussi l'image que l'automobiliste aura de Mertzwiller depuis la déviation... ;



Fuseau des variantes de tracé

- les contraintes techniques qui pèseront sur le coût des travaux : volumes des terrassements, quantités de matériaux d'apport, déplacements de réseaux comme ceux du gaz ou de l'électricité, dimensions et configurations des giratoires et des ponts...

De plus, comme tous les projets d'aménagement, et encore plus particulièrement en tant que projet routier, le contournement de Mertzwiller devra aussi être justifié vis-à-vis de la protection de la nature. C'est la justification de l'intérêt général du projet et l'objet des autorisations environnementales.

La défense de l'environnement obligera à exposer de la façon la plus irréfutable que le tracé qui sera retenu représentera celui de moindre impact. Avec des milieux naturels à Mertzwiller qui recèlent de nombreuses espèces protégées, l'autorisation de travaux nécessite des études approfondies de la flore et de la faune : localisations, tailles et évolutions des populations, zones d'alimentation et de reproduction, maintien des corridors biologiques avec les populations voisines... Des experts des groupes biologiques en présence ont été mobilisés : mammifères terrestres et chauve-souris, oiseaux, amphibiens, reptiles, insectes... Sans oublier les zones humides dont le rôle de réduction des inondations et d'épuration des pollutions a généré une réglementation très exigeante pour leur compensation.

Vu la complexité des interférences entre tous les critères, les études sont nécessairement itératives. Plusieurs fois, les tracés sont analysés, optimisés, à nouveau soumis à examen.

L'objectif de faire aboutir ces études en 2013 permettra alors d'engager le temps du dialogue avec tous les acteurs locaux et les phases d'information des habitants.



Le Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de notre commune est en attente depuis plusieurs mois maintenant :

- lors de la réunion avec les Personnes Publiques Associées le 26 avril dernier, les services de l'État ont demandé à la commune de Mertzwiller de patienter avant la finalisation du dossier de PLU ;
- le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) pour le dépôt de munitions de Neubourg est en cours d'élaboration.

Ce document étant une servitude d'utilité publique, ses dispositions s'appliquent de fait sur le territoire de la commune.

Aussi, après discussion avec les membres de l'équipe technique et les élus municipaux, il a été décidé d'attendre les éléments de ce PPRT avant de finaliser le projet de PLU.

Les services présents lors de la réunion s'étaient engagés à ce que le PLU puisse intégrer les éléments de contraintes du PPRT d'ici la fin de l'année 2012 et que, du coup, le PLU puisse être finalisé en 2013.

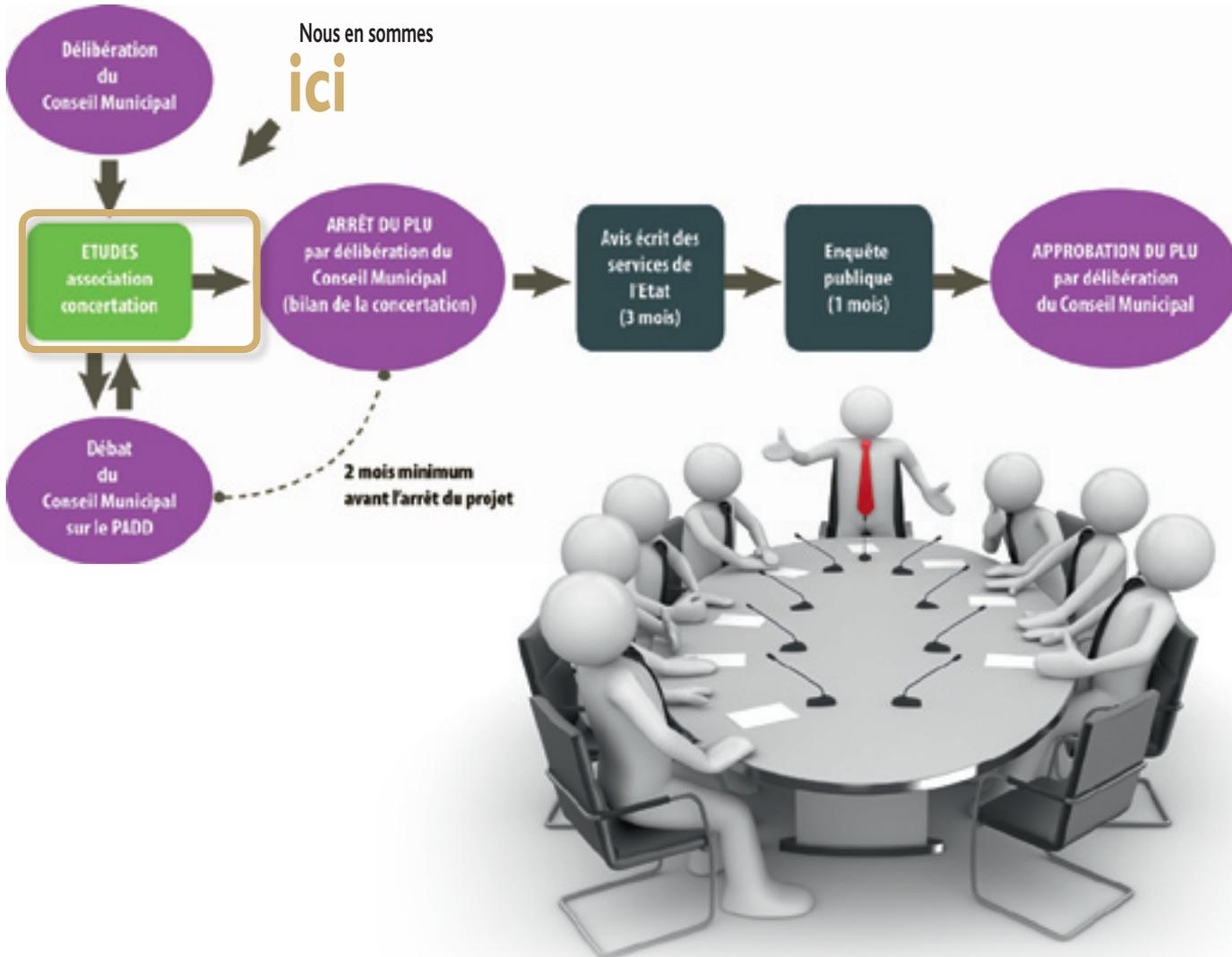
Aussi, dans l'attente de ces éléments qui ne dépendent pas de la commune, nous vous invitons à consulter les documents en mairie et à consigner vos remarques ou questions dans le registre disponible à cet effet.

Une présentation de ce Plan de Prévention des Risques Technologiques pour le dépôt de munitions de Neubourg est prévue au printemps 2013 et cette présentation sera suivie d'une réunion présentant l'articulation du PPRT avec les dispositions du PLU avant son arrêt.

Venez donner votre avis

Les pièces du PLU sont consultables en mairie. Le registre de concertation est toujours disponible pour y consigner vos demandes ou vos suggestions, vous pouvez également les adresser par courrier.

Le conseil municipal étudiera ensuite la possibilité de prendre en compte les remarques formulées pour l'avancement du dossier. Vos élus se tiennent à votre disposition pour tout complément.



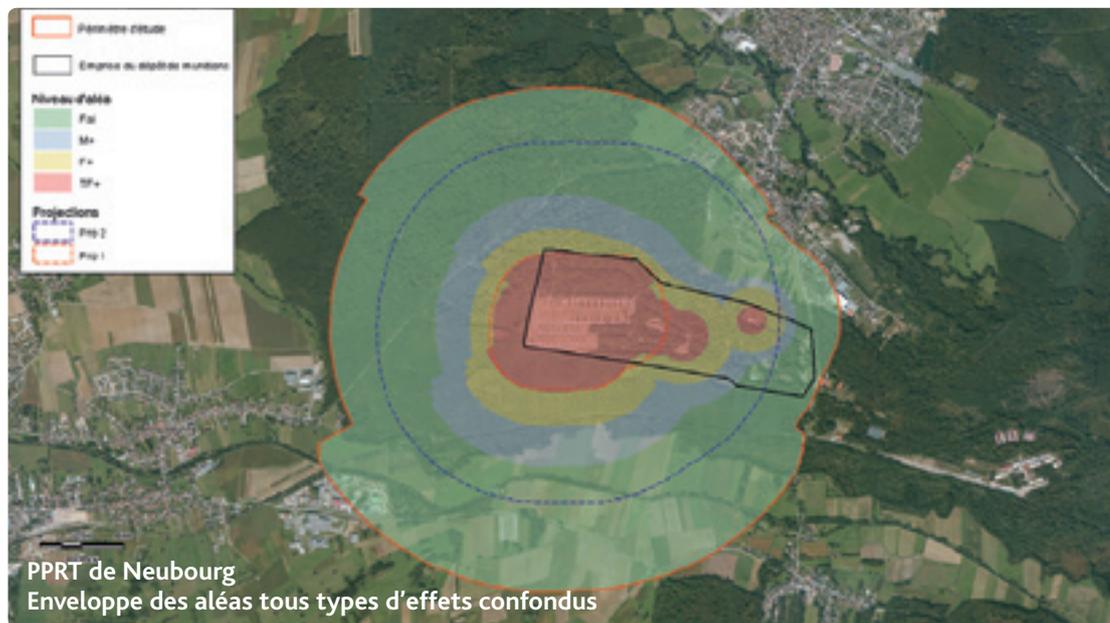
Qu'est ce qu'un **PPRT** ?

Les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) sont des plans qui organisent la cohabitation des sites à risques classés SEVESO seuil haut et des zones riveraines.

Ils ont pour objectif de renforcer la sécurité des populations vivant ou travaillant à proximité du site à risques :

- en réduisant le risque à la source par des mesures à appliquer par l'exploitant sur son site ;
- en prescrivant des mesures de renforcement des constructions existantes ;
- en réglementant l'urbanisation à proximité du site pour permettre de mieux encadrer l'urbanisation future par une limitation voire une interdiction des constructions.

Les PPRT sont des servitudes d'utilité publique qui sont annexées aux documents d'urbanisme (POS ou PLU) des communes concernées.



Le dépôt de munitions de Neubourg

Le dépôt de munitions de Neubourg situé dans la forêt indivise de Haguenau est classé SEVESO II seuil haut en raison des quantités de produits explosifs stockés et faisant l'objet d'opération de maintenance.

L'exploitant du dépôt de munitions (les Services Interarmées des Munitions de l'Armée) a conduit une étude de danger en 2011 qui a consisté à prévoir et à identifier les types d'accident susceptibles de survenir, ainsi que leurs impacts autour du site.

Sur la base de cette étude, l'inspection des installations classées du ministère de la défense dépendant du Contrôle Général des Armées (CGA) a délimité un périmètre d'étude et élaboré la carte des risques où chaque zone correspond à un niveau de gravité en cas d'accident.

Les principaux enjeux identifiés dans le périmètre d'étude sont les habitations et une partie de la zone d'activités du Bosquet à Mertzwiller ainsi qu'une partie de la zone d'activités à Niedermodern.

Association et Concertation

Le PPRT est élaboré en concertation avec tous les acteurs (Préfet, Maires, Service Interarmées des Munitions en tant qu'exploitant, CGA, DDT etc.). Il s'appuie sur :

- un dispositif d'association : les personnes et organismes associés ou POA qui constituent un groupe de travail opérationnel qui discutera des choix en fonction du contexte local ;
- un dispositif de concertation (réunions publiques, affichages...).

Par ailleurs, une Commission de Suivi de Site (CSS) a été créée le 4 juillet 2012. Elle est à la fois personne associée et instance de concertation jouant un rôle important dans l'élaboration de ce PPRT. Y sont représentés le Service Interarmées des Munitions (SIMu), ses salariés, les riverains, l'administration et les collectivités.

Conséquences du PPRT

Des prescriptions sur les constructions nouvelles seront fixées afin d'assurer la sécurité des occupants.

Aucune mesure foncière sur les constructions existantes ne sera imposée dans ce PPRT. Néanmoins, les propriétaires des constructions situées en zones d'aléas faibles (Fai) devront, à leur charge et dans un délai à fixer, mettre en œuvre des dispositifs de protection adaptés à l'aléa. Il s'agira principalement de renforcer les ouvertures vitrées (portes et fenêtres) pour éviter les blessures dues aux bris de vitres causés par le souffle d'une explosion (effet de surpression). Une aide financière de l'État pourra cependant être accordée aux particuliers sous forme de crédit d'impôts.

Le calendrier

Un projet de PPRT sera proposé et discuté avec les POA au cours du premier trimestre 2013 et ensuite soumis à enquête publique au courant du deuxième trimestre 2013. Une réunion publique sera organisée afin de présenter et d'expliquer le plan pendant la procédure d'enquête publique.

Le PPRT devrait être approuvé à l'automne 2013.

La vidéo protection à Mertzwiller



Plusieurs étapes ont dû être franchies avant de pouvoir disposer de caméras à des endroits stratégiques de la commune.

Dès 2009, nous avons sollicité le concours du référent sécurité du groupement de gendarmerie du Bas-Rhin afin d'établir un diagnostic de sécurité.

À partir du diagnostic, la gendarmerie a rédigé les recommandations. Le conseil municipal a approuvé le projet le 3 avril 2012.

Les objectifs de sécurité sont la dissuasion : améliorer et restaurer le sentiment de sécurité en réduisant les actes d'incivilités et de vandalisme.

On ne peut se satisfaire de contenir la délinquance. Il convient, à défaut de l'éradiquer, de la réduire. Aussi la décision de la commune va dans ce sens. Outre son aspect dissuasif, le système de vidéo protection permettra d'apporter des renseignements pour lutter contre la délinquance itinérante.

La conjugaison des facteurs dissuasifs et répressifs montre bien que la vidéo protection est le complément idéal des forces de l'ordre pour combattre toutes les formes de malveillance.

Les zones retenues sont :

■ **le centre bourg - mairie-église protestante**

C'est un secteur sensible avec concentration de commerces et établissements bancaires, places publiques sujettes à rassemblements générateurs d'actes de vandalisme ;

■ **la place de la Liberté**

C'est un secteur urbain rénové avec concentration de commerces, poste, halte-garderie, parkings touchés par des vols liés à l'automobile ;

■ **le quartier du Groupement des Maisons Familiales**

C'est un secteur résidentiel de maisons individuelles et bi-familles touché régulièrement par les atteintes aux biens. Présence de bâtiments industriels et associatifs ;

■ **l'intersection RD1062 - rue de Laubach**

Ce sont des axes de fuites recommandés par la gendarmerie ;

■ **la Maison Rouge**

Il s'agit de protéger le bâtiment et les alentours qui font souvent l'objet de dégradations.

Dans le projet initial, des endroits stratégiques ont été retenus pour l'installation des premières caméras. Toutefois, il n'est pas exclu que ce projet puisse évoluer en fonction des besoins qui pourraient se faire ressentir.

La commune a obtenu une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance correspondant à 40 % du montant hors taxes des travaux..

Défibrillateur

Un Défibrillateur Entièrement Automatique (DEA) a été installé devant la caserne des Pompiers - rue Louis Pasteur. Celui-ci est accessible au public.

Le décret n° 2007-705 du 4 mai 2007 prévoit : « Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe répondant aux caractéristiques définies à l'article R.6311-14 ».

La défibrillation constitue un maillon essentiel de la chaîne de survie. Celle-ci consiste en une série de quatre maillons qui procurent aux victimes d'urgences médicales les meilleures chances de survie.

Ces maillons sont les suivants :

- **Appel** rapide aux services pré-hospitaliers d'urgence (15)
- **Massage cardiaque** rapidement entrepris
- **Défibrillation** précoce
- Soins médicalisés rapides (rendus possibles grâce à l'appel au 15)

Tous les maillons de la chaîne de survie sont importants afin de réduire la mortalité et l'invalidité attribuables aux maladies cardiovasculaires.



DICRIM

La sécurité des habitants de Mertzwiller est une de mes préoccupations majeures et les inondations, transports de matières dangereuses sont des évènements exceptionnels qui peuvent être graves.

Ces risques nous les connaissons et nous devons tout faire pour les minimiser et même si nous ne pouvons pas les maîtriser, nous devons les prévenir et préparer les habitants à cette éventualité. C'est dans un souci d'information et de prévention que nous avons élaboré ce document.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) permet de recenser, identifier et cartographier les risques majeurs encourus soit par leur présence physique (réseaux de transport, gazoduc) soit par l'éventualité de leur apparition (accident climatique, risques sanitaires).

Ce DICRIM vous donne parallèlement les consignes de sécurité à connaître en cas d'évènement lié à ces risques, mais aussi vous rappelle les actions à mener afin de réduire au mieux leurs conséquences.

Le DICRIM est un document que je vous invite à lire attentivement. Il a été réalisé dans le but de sensibiliser chaque habitant sur les risques majeurs auxquels il peut être exposé, l'informer sur les phénomènes, leurs conséquences et les mesures pour s'en protéger.

Attention, le DICRIM ne doit pas nous faire oublier tous les autres risques de la vie courante auxquels nous devons tous rester attentifs. Un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) a été mis en place dans chaque école afin d'assurer la protection des élèves. Un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) sera mis en place afin de nous protéger d'un évènement grave au dépôt de munitions du 1^{er} RMA de Neubourg.

Bien informé, chacun pourra se préparer de façon responsable et citoyenne aux risques majeurs identifiés sur le territoire de notre commune. Grâce à une vigilance commune, nous pourrions continuer à bien vivre ensemble.

Roger Letzelter

Un **permis piéton** pour protéger les écoliers

En passant leur permis piéton, les enfants du primaire apprennent des règles simples visant à assurer leur sécurité.

Sensibiliser les enfants aux dangers de la rue, leur apprendre les règles de circulation et de sécurité en tant que piéton; tels sont les objectifs du permis piéton, une opération nationale lancée en 2006. Près de trois millions d'enfants ont déjà été formés à travers la France, comme à Mertzwiller où 47 permis piétons ont été délivrés en 2012 à des élèves appartenant aux classes de CE2.

Cette action s'inscrit pleinement dans une dimension citoyenne et nous organisons dans notre école primaire le passage de ce permis piéton depuis plusieurs années, et grâce à cette opération de sensibilisation, les enfants formés servent ensuite de relais et transmettent les consignes de prévention et de sécurité à d'autres enfants; ils sont parfois aussi amenés à éduquer leurs propres parents. Mise en œuvre par la gendarmerie nationale, pilotée et financée par l'association Prévention MAIF, parrainée par la Sécurité routière, cette opération est gratuite pour les communes.



Durant cette formation l'enfant apprend comment se comporter en tant que piéton et comment faire face aux transgressions des autres piétons ou des véhicules.

À la mairie de Mertzwiller, le passage du permis est traité avec le plus grand sérieux. Il s'agit d'un vrai examen, préalable à d'autres que devront passer les enfants plus tard dans leur vie scolaire.

Les permis piétons sont remis lors d'une cérémonie solennelle réunissant autour du maire les parents, le directeur d'école, les enseignants, les bénévoles de l'association prévention ainsi qu'un représentant des forces de l'ordre.

Déneiger

c'est l'affaire de tous

Les services municipaux de la Ville de Mertzwiller déneigent :

- la chaussée,
- les trottoirs en bordure des propriétés communales,
- et les accès aux bâtiments publics.

Le déneigement des trottoirs devant les commerces, les immeubles et les maisons incombe aux propriétaires des lieux. En cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée (articles 1382 et 1383 du code civil).



Zone 30

La « zone 30 » est un espace public où l'on cherche à instaurer un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulaire en abaissant la vitesse maximale autorisée pour les véhicules.



L'arrêté municipal du 27 novembre 2012 a instauré une « zone 30 » rue de la Liberté, rue du Général de Gaulle depuis la rue du Lin jusqu'à la rue Louis Pasteur, rue Louis Pasteur et rue du Lin jusqu'à la rue des Prés. Sont également concernées les rues des Cigognes, du Stade, des Bergers, des Moutons, des Jardins.

L'instauration de cette « zone 30 » permettra de renforcer la sécurité, de réduire le nombre d'accidents et de favoriser les déplacements à pied et à vélo en traversée d'agglomération, aux abords des commerces, des écoles, du collège et de la salle polyvalente.

Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Les entrées et les sorties de cette zone sont annoncées par des panneaux réglementaires.

HABITAT

Rester chez soi

en toute sécurité et dans un environnement confortable, même quand on vieillit : c'est possible, pas cher et facile !



Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible ? C'est possible, facile et très largement subventionné (généralement à 80%!).

Vous avez des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire, pour vous déplacer dans votre logement ? Le Conseil Général du Bas-Rhin vous accompagne pour trouver une solution adaptée à votre situation et vos besoins.

Avec la mission « Accompagnement de personnes en perte d'autonomie », le Conseil Général vous propose une visite à domicile, gratuite, de deux jeunes filles volontaires du Service Civique, sérieuses et motivées, Amandine et Sophie, pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier des aides financières pour des travaux (salle de bains, accès du logement, siège monte escalier, etc.). C'est le dispositif « Adapt'Logis 67 » permettant d'adapter votre logement à vos besoins et ainsi de garder votre indépendance et vous épanouir pleinement à votre domicile.

Il faut le faire avant que ne survienne l'accident qui oblige à quitter sa maison ou son appartement ! N'hésitez pas à prendre contact avec elles : elles sont également susceptibles dans les prochaines semaines de vous contacter directement.

Un exemple d'adaptation du logement



Avant travaux



Après travaux

Contacts

Conseil Général du Bas-Rhin
 Direction de l'habitat : logement@cg67.fr
 Les volontaires du Service Civique :
 Amandine STEINSOULTZ - 03 69 33 24 77
 Sophie WACKENHEIM - 03 69 33 24 78

Les actions de **rénovation de l'habitat**

synthèse des actions à votre disposition pour l'amélioration de l'habitat

Le conseil architectural mutualisé

Il regroupe 4 communautés des communes. Les conseils concernent particulièrement les maisons cour à pans de bois, les dépendances, annexes ou bâtiments inoccupés.

En 2013 sont prévus 5 cafés bavards sur les thèmes « l'aménagement du jardin; poêle de masse; confort et santé; penser sa maison et innover dans un lotissement. Un sujet transfrontalier INTERREG IV Habiter dans la réserve de biosphère Vosges du Nord Pfälzerwald » prévoit de former les professionnels dans l'éco rénovation.

Programme disponible:
www.parc-vosges-nord.fr

PIG Rénov Habitat 67

- PIG veut dire: Programme d'Intérêt Général.
- Objectif: logements indignes et réhabilitation énergétique.
- Concerne les propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants modestes.
- Avec 1 opérateur par territoire de maison du conseil général et un partenariat avec notre communauté des communes pour les permanences et les aides complémentaires.

Permanences tous les 2^e et 4^e jeudis du mois, de 17 h à 18 h. Communauté de Communes de Niederbronn-les-Bains.

PROCIVIS

C'est grâce à PROCIVIS que les aides sont préfinancées, qu'il y a des prêts missions sociales (sans intérêt), que des subventions supplémentaires pour les ménages trop endettés sont accordées.

Au niveau de notre communauté des communes: 114 logements.

Le programme Habiter mieux

Depuis mai 2012, ce nouveau programme a été lancé mais au niveau des SCOT. Chez nous c'est toujours Urba concept qui intervient sur le SCOTAN et le SCOT bande rhénane. Avec le programme Habiter mieux, les **propriétaires occupants** qui font un gain énergétique par l'isolation de 25 % ont des aides spécifiques. Ce nouveau programme comprend le thème « réduisons notre facture d'eau et d'énergie ». 3 jeunes en service civique participent au programme.

PIG Adapt Logis

Il existe des aides plus importantes pour les travaux d'adaptation au handicap.

Permanence spécifique:
 jeudi 24 janvier 2013, de 16 h à 18 h.
 Communauté de Communes de Niederbronn-les-Bains.



Fleurissement 2012

Les lauréats du concours des maisons fleuries répartis en 3 catégories ont participé à l'embellissement de notre village.

Le jury a effectué un parcours très agréable, il a été particulièrement difficile de faire un choix devant tant de beautés horticoles, tant les réalisations étaient de qualité.

Cependant laissez-nous vous dire que vous avez toutes et tous mérité les félicitations du jury et du Conseil Municipal. Les lauréats ont été récompensés le 9 novembre 2012.

Nous tenons à remercier le travail remarquable des services municipaux en matière de culture, d'entretien et de diversification de nos espaces verts. Nous avons été récompensés en 2011 par une 2^e fleur au classement des Villes fleuries.

À ce titre, nous tenons à remercier le travail admirable des « amis des fleurs » et des « jardiniers bénévoles » car ces efforts que

vous avez consentis démontrent un désir profond d'améliorer et de rendre vos rues et vos quartiers de notre village toujours plus agréable.

Bravo à vous toutes et tous qui mettez de la couleur dans nos rues pour le plaisir de tous. Nous vous encourageons à réitérer vos efforts et vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2013. Les inscriptions au concours communal du fleurissement 2013 sont ouvertes !



Remise des prix de l'arrondissement

De gauche à droite :
 M. et M^{me} LOEB Michel
 M. et M^{me} ERNENWEIN Charles,
 M. et M^{me} SCHAEFER Jean-Paul
 M. et M^{me} RUSCH Jacky
 M. le Maire



Remise des prix du concours communal du fleurissement 2012



Remise des prix fleurissement 2011 - 2^e fleur

▲ Les lauréats sont :

- M^{me} et M. ERNENWEIN Charles
- M^{me} et M. SCHAEFER Jean-Paul
- M^{me} LOEB Martine
- M. LUISETTI Raymond
- M^{me} OHLMANN Cathy
- M^{me} MICHEL Anny
- M. HOERR Raymond
- M. SCHNEIDER Gilbert
- M. LEDIG Thierry
- M^{me} LOGEL Sonia
- M^{me} GUZINSKI Véronique
- L'Auberge aux Deux Clefs

Fête du 3^e âge

Comme chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité a invité les administrés de plus de 70 ans, à la fête des aînés qui a eu lieu le dimanche 25 novembre.

La fête a débuté par un culte, célébré par le diacre Antoine HUCK et le pasteur Barbara GUYONNET, animé par des chants de Noël, puis M. le Maire a salué les 240 convives lors de son discours. Le repas a été servi par la boucherie traiteur Frey, nouvellement installé depuis cette année à Mertzwiller. Dans l'après-midi, la chorale catholique est venue agrémenter la journée de chants, appréciés de tous. La journée s'est achevée par le passage du père Noël qui a remis un présent à chaque invité.



Le Conseil Municipal des Jeunes

Les 16 élus du Conseil Municipal des Jeunes de Mertzwiller ont entamé leur deuxième année de mandat électoral. En effet, ils ont été élus fin 2011 pour deux ans.

Ils sont à présent scolarisés du CM2 de l'école élémentaire La Buissonnière à la 4^e du Collège J. TATI.

Leur projet de court-métrage avance à grand pas et bientôt ils vont produire une vidéo sur le thème de l'accessibilité et des aménagements à réaliser pour les enfants handicapés. Ce DVD sera en vente en 2013 et ils comptent bien en retirer des fonds afin de financer une partie de leur projet, le P.P.P.: Projet Passe-Partout!

Le 7 décembre, à l'occasion du TELETHON de Mertzwiller ils ont présenté leurs actions par voie d'affichage sur un stand où ils ont distribué un délicieux jus de pomme « maison ». Ils ont activement participé au Téléthon, donnant l'exemple en animant l'atelier « Jeux en bois » avec le R.A.I. en salle bleue.

Une autre action essentielle est leur participation aux cérémonies officielles. À la cérémonie du 11 novembre ils ont dignement représenté la jeunesse de Mertzwiller avec les CM2 de M^{me} LEMAIRE. Ils participeront aussi à celle du 8 mai avant de finir un mandat bien rempli dont ils pourront être très fiers.

Cette approche concrète de la citoyenneté et leur participation active à la vie de la Commune est pour eux une aventure très enrichissante.

Grand merci à Michel Laura, Beller Lisa, Schaeffer Corentin, Louvez Sarah, Bertrand Amélie, Thurwaechter Jean-Baptiste, Cunat Margaux, Schneider Yohann, Ledig Kevin, Longot Adriana, Boateng Joshua, Schranz Maéva, Meyer Corentin, Melotte Chloé, Urban Léonie et Recht Nicolas pour leur mobilisation.

Grand merci aussi à toute la famille de Tranchand Elliot et Margaux qui participe très régulièrement aux commissions du CMJ. Ils sont un exemple pour la jeunesse de Mertzwiller.



La commission **culture** et **jeunesse**

La commission culture et jeunesse vous a proposé un programme de manifestations innovant, riche et varié durant cette année 2012.



Je souhaite mettre à l'honneur et remercier particulièrement :

Marie-Eve Masseron,
Chantal Metz*,
Christian Pusca*,
Cathy Rustenholz,
Michèle Schmitt,
Elisabeth Skripalle*,
Marie-Josée Soltész*,
et Martine Thevenot,
pour leur implication, leur disponibilité et leur dynamisme. C'est ensemble et par un véritable travail d'équipe que nous avons réalisé pour vous tous ces projets.

* absents sur la photo.

La commission culture et jeunesse vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour un nouveau programme de manifestations en 2013.

La présidente
Martine HECKEL

1^{er} avril 2012 Salon du bien-être et du bio

Une première dans l'Alsace du Nord, à La Maison Rouge, Premier Salon du Bien-être et du bio. 47 exposants ont proposé des ateliers, des stands et 13 conférences sur la journée.



Tout ce qui apporte du bien-être à l'être humain était la devise. Une palette très large de thèmes comme l'astrologie, la libération émotionnelle, la réflexologie plantaire, l'ayurvéda, le magnétisme géo-biologique, l'équilibre alimentaire, les fleurs de Bach, les soins du corps étaient présentés. Ce fut un succès, le public a été conquis et ravi par cette initiative ainsi que les exposants qui ne demandent qu'à revenir l'année prochaine.

25 mai 2012 Concert des professeurs

C'est dans le cadre solennel de l'église protestante de Mertzwiller qu'a eu lieu la deuxième édition du concert des professeurs de l'école de musique de Mertzwiller.

Le directeur de l'école de musique M. Nicolas JEAN et son équipe nous ont fait vivre un intense moment musical avec un extrait de la Première suite de Jean-Sébastien Bach ou Jazz Sonata de Dusan Bogoanovic.

27 mai 2012 Tournoi sportif au Biotope

Le 3^e tournoi sportif et récréatif s'est déroulé sous un beau soleil printanier au biotope. 15 équipes se sont disputé le challenge. Au programme cinq disciplines: le football, le volley-ball, le guide voix, la pétanque, la sarbacane. Pour la convivialité, les conscrits ont assuré une buvette et une petite restauration. Merci à tous les participants.

15 juin 2012 Audition de l'École de musique

Cette année 37 enfants ont fréquenté l'école de musique sous la direction de M. Nicolas JEAN. Après l'audition des élèves, la soirée s'est poursuivie par une comédie musicale « La Ballade de Mélodie » avec la participation des élèves de l'école de musique et ceux de la classe élémentaire de M. PUSCA. Grand bravo à tous les élèves !

1^{er} juillet 2012 Flânerie dans les jardins

Merci à Germain Glaser, Annie Heng, René Lazarus, Marcelle Schaefer, Simone Baumann, Christiane Rusch, André Scheid, Daniel Heckel d'avoir ouvert leurs jardins aux nombreux amateurs et passionnés. Leurs jardins ont servi de cadre et de lieu d'exposition aux artistes locaux merci également à eux. Ce fut une journée de découvertes, d'échange et de partage.

10 août 2012 Spectacle Rêves de Mômes



Le spectacle décentralisé du festival de Rêves de Mômes s'est déroulé à l'ombre des grands arbres derrière la Maison Rouge. Les clowns de la Compagnie Roue Libre Monsieur Emile et Mamezelle Nadine ont captivé le jeune public avec leurs entrées burlesques, rires, jonglerie, magie, prouesses comiques en tous genres sur des musiques originales et entraînantes.

13 au 16 septembre 2012

Une équipe de férus d'histoire présentait une exposition intitulée « Les grandes batailles de l'Antiquité » de Kadesh à Hastings avec 10 000 figurines et 11 grands dioramas.

13 et 14 octobre 2012

Samedi 13 octobre, concert du Trio SASUSI. Mademoiselle Béreswinde Olland, professeur de piano et d'accordéon à l'école de musique de Mertzwiller nous faisait passer une agréable soirée musicale avec le TRIO SASUSI à la salle du Progrès.

Dimanche 14 octobre, elle proposait un spectacle ludique pour jeune public (5 à 11 ans) « Rémi l'explorateur » qui raconte l'histoire et l'évolution de l'accordéon depuis le XVIII^e siècle à nos jours, avec la participation de l'Orchestre « Turbul'anches » en première partie.

Un nouvel **orchestre d'Harmonie** pour Mertzwiller

Sous l'impulsion de son président Michel Martz et son nouveau directeur Nicolas Jean, l'Ensemble Musical de la Moder (EMM) s'installe à Mertzwiller et devient l'Ensemble Musical de Mertzwiller, gardant ainsi son sigle. Ravis de cet aubaine et conscients de l'impact sur le rayonnement culturel et la vitrine qu'est un orchestre d'Harmonie pour la commune, les élus se sont empressés de soutenir l'association et de l'accueillir matériellement et financièrement.

C'est ainsi que le conseil a voté à l'unanimité des voix exprimées en faveur du soutien de la commune pour l'EMM. Les répétitions ont démarré depuis septembre et ont lieu les samedis de 18h à 20h à l'école de musique de Mertzwiller. L'EMM prépare d'ores et déjà son grand concert de printemps prévu début avril. L'appel est lancé à tous musiciens, de près ou de loin, jeune ou moins jeune, amateur ou confirmé pour partager sa passion de la musique au sein de l'orchestre.

Renseignements auprès du président Michel Martz 06 12 78 54 88 ou du directeur Nicolas Jean par courriel à njean@orange.fr ou encore en mairie de Mertzwiller.



Jumelage par l'école

Retrouvailles entre les élèves de l'école élémentaire La Buissonnière de Mertzwiller et leurs correspondants allemands de Burghaun.

Au mois de juin, les CM2 de Mertzwiller, qui sont à présent en 6^e au Collège, avaient rencontré leurs correspondants allemands près de Burghaun dans une auberge : La Villa Fantasia.

Au cours de ce séjour linguistique de 5 jours, ils avaient visité l'école, les familles, le musée de l'ordinateur Conrad Suze, assisté à un match de foot, fabriqué des tams-tams, chaté autour d'un feu en y grillant des Stock-Brots (bâtons de pain traditionnels).

Mais aussi, à l'occasion du 750^e anniversaire de la ville de Burghaun, jumelée à Mertzwiller, ils étaient montés sur scène,

devant des centaines de spectateurs pour danser et chanter en français, en allemand et en alsacien avec leurs camarades allemands. C'est Madame Marie-Christine Remi de l'association Zingarella qui avait chorégraphié les danses. Cinq parents français et trois parents allemands avaient encadré les enfants lors de ce séjour exceptionnel. Lors de ce voyage scolaire, ils ont bénéficié de leçons de langue, de musique, d'informatique, de géologie et bien d'autres choses.

Ce séjour entièrement financé par la commune de Mertzwiller et l'O.F.A.J. (office franco-allemand pour la jeunesse) leur a laissé un souvenir impérissable. Organisé par Joseph Staufner responsable à Burghaun du Jumelage et Christian Pusca, directeur de l'école élémentaire, ce séjour avait été l'occasion de baigner les élèves dans la culture de nos voisins.

Ce fut une telle réussite qu'ils ont décidé de se revoir très vite. Ainsi, dimanche 21 octobre 11 enfants de Burghaun et 13 enfants de Mertzwiller se sont retrouvés à Mertzwiller. Ils ont passé l'après-midi ensemble accompagnés par leurs parents. Ils ont défilé avec les chars du cortège du Messti entourés par les



Maires des deux communes Monsieur Roger Letzelter et Monsieur Alexander Hohmann ainsi que de nombreux élus. L'ambiance était électrique, les chars magnifiques... et les bonbons délicieux !

Après un succulent repas pris à la caserne des pompiers, ils ont effectué quelques tours de manège (enchantés). Dimanche soir, la délégation allemande est repartie le cœur gros mais rempli de souvenirs.

Un nouveau séjour scolaire est déjà à l'étude pour 2013. Ces rencontres cimentent le jumelage de Mertzwiller et de Burghaun. On se réjouit de voir la jeunesse prendre le pas des aînés pour pérenniser ce jumelage.

À bientôt chers amis allemands !

École municipale de musique de Mertz

L'École Municipale de Musique de Mertzwiller comprend une équipe de 8 professeurs et d'un directeur, avec un effectif global de 45 élèves inscrits pour l'année 2012/2013 soit une augmentation des effectifs de plus de 35% depuis 2010, gage de sérieux et de dynamisme d'une équipe d'enseignants de qualité.

L'école de musique est un lieu qui vise à développer la pratique amateur, à donner un cadre avec les exigences d'un enseignement rigoureux et ouvert sur l'ensemble des langages musicaux.

Apprendre, pour comprendre les bases de l'écriture et du langage musical en favorisant le travail de l'écoute, de la mémorisation, de la lecture, de l'improvisation, du raisonnement tout en privilégiant un apprentissage ludique, qui allie plaisir et passion.

L'organisation des cours

Les plus jeunes élèves entre 4 et 5 ans (moyenne et/ou grande section de maternelle et/ou CP) s'inscriront à l'Éveil musical. Ce sont des cours collectifs d'une heure. Le but est de leur présenter un maximum d'instruments et de les initier aux bases de la formation musicale par le jeu. L'enfant développera des notions essentielles que sont le geste musical, l'expression et le rythme. C'est là qu'ils apprennent à jouer de la musique ensemble et plus généralement à apprendre à écouter l'autre.

Dès l'âge de 7 ans, ils suivent un cursus de formation « traditionnel » avec 1 heure hebdomadaire de formation musicale et 30 minutes hebdomadaires de pratique instrumentale individuel. Chaque élève a également la possibilité de suivre une ou plusieurs pratiques collectives. Celles-ci appartiennent pleinement au cursus d'enseignement de l'école de musique de Mertzwiller. Elles ne sont pas obligatoires mais vivement conseillées.

On peut commencer la musique à tout âge. C'est pourquoi l'école propose un cursus pour les adolescents de plus de 15 ans et les adultes avec un cours d'instrument seul et la possibilité d'accéder aux pratiques collectives. Dans ce cas, ils reçoivent des notions de solfège dans le cadre de leur cours instrumental.

Disciplines enseignées

Les bois: la flûte traversière avec Laura Matz, la clarinette avec Matthieu Steinbach, le saxophone avec Maxime Luck et l'accordéon avec Béreswinde Olland,

Les cuivres: la trompette avec Damien Gastl et le trombone avec Nicolas Jean,

Les percussions: la batterie avec Pierre Boutelant,

Les cordes pincées: la guitare classique avec Corrado Lotta,

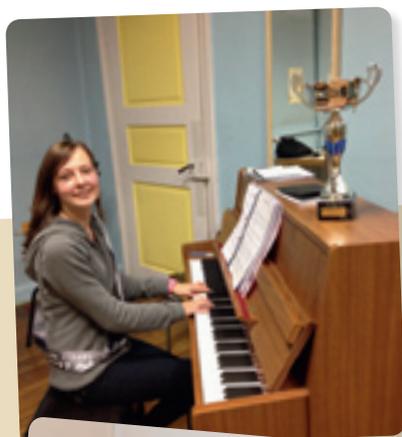
Les cordes frappées: le piano avec Béreswinde Olland et Agnès Strebler,

La voix: le chant avec Damien Gastl,

Les classes d'éveil musical et de formation musicale débutants avec Laura Matz.

Les ateliers de pratiques collectives: l'atelier de percussions avec Pierre Boutelant, l'atelier de pianos avec Béreswinde Olland, l'atelier de guitares avec Corrado Lotta et l'orchestre des jeunes avec Nicolas Jean.

Toute nouvelle classe peut voir le jour en fonction de la demande et des possibilités de la structure.



Félicitations!

Hugo Queouron et Madeline Schmitt, tous deux élèves à l'école de musique de Mertzwiller, ont participé le dimanche 28 octobre à la finale du concours Musical des Professeurs Européens (UMPE) à Liège en Belgique.

Cette finale regroupe des concurrents de toute la France mais également de l'Allemagne. Hugo Queouron s'est distingué dans la catégorie Piano Cadet B avec 97% des points en arrivant le premier. Sa récompense: une coupe et un ruban d'honneur. Hugo ne fait du piano que depuis 3 ans et à émoustiller le public par son interprétation de « My Heart will go on ».

Quant à Madeline Schmitt, elle obtient également 97% des points avec coupe et ruban d'honneur, dans la catégorie clavier arrangeur supérieur en interprétant « Frénésie ».

Sa Professeur Béreswinde Olland et le directeur Nicolas Jean les félicitent.

Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec la mairie de Mertzwiller au 03 88 90 09 19 ou avec M. Nicolas Jean, directeur, par courriel à l'adresse: njean@orange.fr.

Les objectifs

L'école de musique municipale de Mertzwiller se veut de proposer une formation musicale complète et de qualité, de former des musiciens autonomes de bon niveau tout en étant une école vivante! Concerts, auditions, spectacles font vivre les lieux et ceux qui s'y trouvent.

En effet, l'année scolaire passée, l'école a pu proposer plusieurs manifestations telles qu'un concert donné par la classe de trombone de Nicolas MOUTIER, trombone solo à l'orchestre philharmonique de Strasbourg ainsi qu'un master class ouvert à tous, le concert des professeurs et une comédie musicale regroupant une classe de CE1 de l'école primaire et les élèves de l'école de musique pour « La ballade de Mélodie ». L'école participe également de manière active à la vie culturelle de la commune par le biais des auditions et concerts donnés par les élèves ou encore à la participation aux cérémonies officielles ou lors des différentes fêtes communales (Téléthon).

La porte reste ouverte à toute nouvelle inscription. Les professeurs vous accueilleront chaleureusement quel que soit votre niveau. Soyez tous cordialement les bienvenus à l'école de musique de Mertzwiller!

Quelques manifestations à venir

- Concert des professeurs le dimanche 10 février,
- Concert de l'orchestre symphonique junior de Strasbourg en mai 2013,
- Spectacle de fin d'année,

Un concert ou une audition, c'est le fruit d'un travail et le plaisir de la découverte de la scène: apprendre à maîtriser le tract, tout en savourant les plaisirs de la musique que l'on partage avec le public.

Au nom de toute l'équipe enseignante et de tous les élèves de l'école de musique de Mertzwiller, nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et une année 2013 sans fausses notes!

Cordialement,

Nicolas Jean, le directeur.



La grande famille des footballeurs de l'Association Sportive de Mertzwiller (ASM) a inauguré son terrain d'entraînement refait à neuf.

L'ancien terrain d'entraînement, grosse tâche rouge de par son revêtement de terre battue et de schiste, n'invitait pas spécialement les sportifs à y évoluer. « Finies les réclamations quasi quotidiennes des joueurs, des parents et des éducateurs lorsqu'ils s'entraînaient sur ce terrain qui n'était plus adapté. Nombreux étaient les petits bobos et les blessures sur ce terrain qui était dur comme du béton en hiver et très poussiéreux, en été », s'est réjoui le président du club Didier Glath.

À la place, on trouve aujourd'hui un beau rectangle engazonné d'un vert tendre. Ce matériau naturel a été préféré - à l'unanimité des parties prenantes - à un terrain synthétique, qui demande moins d'entretien mais se montre moins confortable que le gazon. Côté technique, il a fallu décaper et évacuer 1 230 mètres cubes de schiste, remplacer les arroseurs puis niveler et profiler les 6 570 mètres carrés du terrain. Des étapes nécessaires avant de préparer le lit de pose du gazon de placage.

Une enveloppe d'environ 150 000 euros

Dans son discours, le maire de Mertzwiller, Roger Letzelter, entouré de ses adjoints, a mis l'accent sur l'importance du sport dans la cité : « Inaugurer un investissement communal dédié au sport ou à la culture est un événement important car il participe à l'éducation des jeunes, au maintien en forme des adultes et à l'animation de la commune. Maintenant que les factures sont payées, pour environ 150 000 €, nous disposons d'un outil pour l'ASM, mais aussi pour les écoles et le collège. »

Pour clore cette sympathique réunion, le maire a procédé au traditionnel couper de ruban et les plus jeunes ont lâché des ballons noirs et blancs, les couleurs de l'ASM.

AAPPMA Mertzwiller



2012 s'est inscrit dans la continuité des années antérieures. L'engouement pour la fête de la pêche et les marchés aux puces est resté élevé et a permis la rénovation de la toiture du chalet, des immersions de poissons en étang et rivière.

Pour plus d'informations et photos sur l'association, n'hésitez pas, visitez le site Internet : www.aappma-mertzwiller.magix.net/



Première action 2013: le barbecue de l'ouverture au pont de la Zinsel le **samedi 9 mars**. Lors de cette matinée, pêcheurs ou pas, vous pourrez tous y déguster les premières merguez et saucisses blanches de la nouvelle année.

Bonne et heureuse année à tous.

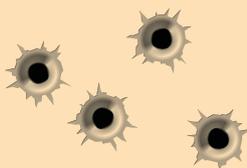
Le comité

Association de Tir et de Collection de Mertzwiller

Il a été créée une association omni-activités sans but lucratif, dénommée : Association de Tir et de Collection de Mertzwiller.

Elle s'est donnée pour but de mettre en place et de gérer un stand de tir mais aussi la rencontre des différents collectionneurs de la région pour regrouper et mettre en valeur le passé historique de celle-ci, de constituer un fond d'archives

et de connaissances pour les générations futures. Enfin, elle a pour but de faire des animations diverses dans la commune et la région environnante.



Elle est composée du bureau suivant :

- Président : M. Jean Georges Schaefer
- Vice-présidents : M. Lucien Kolb, M. Francis Hestin
- Secrétaire : M. Francis Hestin
- Trésorière : M^{me} Colette Schaefer

CVNM

Le CVNM ou Cyclos des Vosges du Nord de Mertzwiller fêtera son 10^e anniversaire en 2013. Déjà 10 ans de fonctionnement pour ce club devenu incontournable dans le paysage cyclotouristique alsacien grâce notamment à l'action d'un comité dynamique et fidèle sous la houlette d'un président engagé. Les faits marquants de la saison écoulée sont : notre traditionnel « Speckfecht » fin février, la journée des handicapés en mars à Schoenenbourg, les brevets AUDAX organisés par le comité départemental, un stage vélo d'une semaine chez nos amis croates à Porec, un Mertzwiller-Vittel aller-retour plus 2 circuits sur place lors du week-end de l'Ascension, la diagonale Hendaye-Strasbourg, la participation aux manifestations organisées par la Fédération Française de Cyclotourisme.

Le club organise également régulièrement des sorties internes :

- « Route » avec des départs le dimanche matin devant la Gare de Mertzwiller de mars à octobre.
- « VTT », les vendredis après-midi et dimanches matin d'octobre à mars avec des départs à Reichshoffen.

La convivialité n'est pas en reste : fête d'été au Mille-club à Dambach, journée vélo-marche avec déjeuner au restaurant à Wengelsbach début septembre et enfin dîner de fin d'année le 9 novembre.



Vous aussi vous souhaitez exercer une activité sportive saine, sans esprit de compétition, au sein d'un groupe portant le même maillot ? Alors n'hésitez plus ! Je vous convie à l'Assemblée Générale du club qui aura lieu à 20h le vendredi 1^{er} février 2013 à la Maison Rouge, salle bleue.

Excellente année 2013 à toutes et à tous ! Sportivement,

Gérard Ketterer
Président du CVNM

Photo prise lors d'une de nos sorties en Croatie.

Tél. 03 88 90 35 29 / gerard.ketterer@laposte.net
www.cvnm.net (pour voir toutes nos photos)

Don Bosco

Créé en 1972 par quelques passionnés, le groupe théâtral « DON BOSCO » qui a fêté cette année son 40^e anniversaire, met en scène et présente tous les ans au printemps une pièce de théâtre. Malgré un travail qui demande beaucoup d'effort et de rigueur de la part des acteurs et du metteur en scène, tant les répétitions que les représentations se passent dans la bonne humeur, entrecoupées de fous rires et de souvenirs mémorables. Alors si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Je vous invite d'ores et déjà pour assister les 27 janvier, 1^{er}, 2, 8 et 9 février prochains à l'une de nos représentations de notre nouvelle pièce: « Im Paradies gibt's ken Engel meh! ».



Pour cette nouvelle année 2013, je vous souhaite que tous vos vœux se réalisent, ainsi qu'une bonne santé.

Strahl's Neyjohr im Sunneschin
Bring's e Yohr voll Frucht un Wien
Un Gibt's Raaye am Neyjohr
Bring's nicks güet's fer's ganze Johr

Didier Ledig:
03 88 90 10 70 / 06 08 90 20 51
www.theatre-donbosco.fr

Maistubb

La Maistubb se porte bien, avec un effectif stable. Les douze réunions de l'année comptabilisent chacune une participation proche de 100 % des adhérents. Nous attendons avec plaisir toutes celles et tous ceux qui désirent passer une agréable journée chaque mois.

Selon les instructions de M. le Maire, mon article doit se limiter à 5 lignes, je peux donc juste vous souhaiter une Bonne Année et à bientôt pour notre A.G. du jeudi 17 janvier 2013.

Marc Halter, Président



Club Saint Exupery Mertzwiller

Plus de 40 ans d'existence et plus attractif que jamais !

Les pilotes d'avions, de planeurs, d'hélicoptères, toujours présents par météo clémente, accueillent comme il se doit, les non initiés pour leur donner le goût de la prise d'altitude, de la voltige, des recherches d'ascendances, de la découverte de nouveaux lieux de vol, (Vosges, Alpes, Massif Central, Normandie...) des techniques de construction etc.

Vous pourrez mieux apprécier l'étendue des possibilités qu'ouvre l'aéromodélisme en surfant sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.saintex.fr



Paroisse protestante Mertzwiller-Mietesheim

L'année 2012 aura été l'année du renouvellement des conseillers presbytéraux. Après les élections du 5 février, le conseil presbytéral se compose comme suit :

M^{me} Birgel Liliane,
M. Brucker Jean-Claude,
M^{me} Heimlich Tania,
M^{me} Hunsinger Anny,
M^{me} Karcher Sylvie,
M. Reeb Armand,
M^{me} Risch Elisabeth,
M. Schnepf Pierre,
M^{me} Siegel Sarah.



Un grand merci aux conseillers sortants M^{me} Rohde Christiane, M^{me} Baltzer Ingrid pour le travail fourni pendant leur mandat de 18 ans et au conseiller démissionnaire pour raisons professionnelles M. Kalb Frédéric élu pendant 9 années.

Au courant du mois d'août notre suffragant Buchholtz Benjamin nous a quittés parce que son cursus de formation l'y contraint. Il n'y aura pas eu de vacance du poste car nous avons accueilli au mois de septembre notre nouvelle pasteur vicairie Guyonnet Barbara. Bienvenue à elle dans sa nouvelle paroisse.

Les activités annuelles, soirée tartes flambées, pizzas le 1^{er} mai, la fête d'été au mois de juin, la participation au marché de Noël, le repas et la vente au mois de décembre permettent l'entretien du foyer, de financer de nouveaux investissements (remplacement de fenêtres)

Nous souhaitons à l'occasion de cette nouvelle année, tous les vœux de bonheur et surtout de santé à vous et à tous les êtres qui vous sont chers.

La Présidente du conseil presbytéral
Elisabeth Risch

Tennis Club

C'est grâce à quelques mordus de la petite balle jaune que le TC Mertzwiller a vu le jour il y a 35 ans.

Aujourd'hui, le club compte 3 courts extérieurs et 2 courts couverts, puisque le nouveau hall multisport est entré en service il y a quelques mois. Le club a dépassé cette année les 130 membres dont une cinquantaine de jeunes. À noter que les joueuses et joueurs classés, donc qui font régulièrement de la compétition, représentent un peu moins de la moitié de nos inscrits, ce qui démontre que le club est aussi bien orienté vers la compétition, que vers la pratique du tennis loisir.

La compétition, justement, nous a apporté cette année son lot de bonnes nouvelles avec notamment, la première place de sa poule pour notre équipe 2 hommes, l'hiver dernier, une place de 1/4 de finaliste de la Coupe du Crédit Mutuel pour notre équipe mixte, la présence de notre équipe 15/16 ans garçons en 1/2 finale départementale et enfin le titre de Champions du Bas-Rhin puis d'Alsace pour nos seniors 65+.

À noter que le club propose différentes formules, afin de découvrir et pratiquer le tennis, avec notamment un entraîneur diplômé, dont vous pouvez trouver le détail ainsi que pas mal d'autres infos sur www.club.fft.fr/tcmertzwiller/

Si vous souhaitez des informations complémentaires ou si voulez tenter l'expérience n'hésitez pas à contacter : Virginie au 03 88 90 18 35 ou Frédéric au 06 73 89 66 09.

Nous remercions tous ceux qui nous ont accompagnés durant cette année, Municipalité, Agents Communaux, Partenaires et Bénévoles et nous profitons de ce bulletin pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux de santé et de bonheur pour 2013.

Le Président, Frédéric Kalb



Société de gymnastique le Progrès

L'année 2012 s'achève, vive l'année 2013.

Doyenne des associations de Mertzwiller, le club du Progrès aura une nouvelle fois, bon an mal an, bien rempli le calendrier des manifestations par ses activités.

La sortie en bus pour la marche de Paris, la marche soupe au pois du mois de février, le dîner dansant au mois de mars, la marche populaire internationale IVV du mois de juin, l'organisation de la buvette lors de la soirée du 13 juillet, la traditionnelle animation tartes flambées et pizzas lors des journées du messti et de la foire au mois d'octobre ont pu être réalisés grâce aux bras de la plupart des membres du comité et à quelques bénévoles. Un grand MERCI à toutes ces bonnes volontés, sans lesquelles aucune activité ne serait possible.

Pour les amateurs de marche populaire, le calendrier des manifestations peut être consulté sur le site internet de la commune sous la rubrique « Associations ». À noter que le collège et les élèves de l'école primaire fréquentent également le hall.

Le programme des activités se décompose comme suit pour cette saison 2012/2013.

- Section URBAN' STEP (Hip-Hop, Zumba)
Mercredi de 20h à 21h (Adultes)
- Section Cocktail Fitness, renforcement musculaire - gymnastique pour tous.
Mardi de 20h à 21h (Ados - Adultes)
- Volley Loisirs:
Mercredi de 20h15 à 21h 30 (à la Maison Rouge)
- GOSHIN - JUTSU:
Pour tous renseignements téléphoner à
M. Jean-Louis Werner
03 88 80 37 78
ou 06 81 82 44 48
Pratique des arts martiaux traditionnels
Mercredi 17h30 à 19h, de 19h à 20h, jeudi de 19h à 21h30

Le Président et son comité remercient les personnes ayant soutenu l'association durant l'année écoulée et souhaitent à tous les membres ainsi qu'aux sympathisants de joyeuses Fêtes de Noël et leurs présentent les meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.

Le Président Jean-Claude Risch

**Prochain Rendez-vous :
déplacement à Paris en bus le samedi
5 janvier 2013**



Zingarella



5 années de plaisir, de joie, de travail, de fête, de défilé que nous venons de passer ensemble. Cette année nous avons participé au défilé de Reichshoffen, à la journée sportive au city parc, au téléthon...

Nos projets :

- la fête de fin d'année
- la cavalcade de Sélestat le 17 février 2013
- le carnaval le 2 mars 2013 au progrès
- la cavalcade de Reichshoffen le 24 mars 2013

Je tiens à remercier toutes les personnes, enfants et adultes, qui participent et qui soutiennent nos projets.

Vous pourrez nous retrouver sur notre site :
<http://zingarella.reseaudesassociations.fr>

La présidente Remi Marie-Christine

Association :

Zingarella 20 rue du blaireau 67580 Mertzwiller
folio n°1878 vol: 34.

Présidente : Marie-Christine Remi / 06 81 24 03 53
zingarellam-c@orange.fr

Collecte bouchons

Les derniers samedis de chaque mois, à lieu, à la maison rouge - rue Louis Pasteur, de 10 h à 12 h, une collecte de bouchons plastiques, métalliques et liège, l'aluminium (barquettes...). La collecte se fait en partenariat avec l'association bouchons bonheur 67 et la vente de la collecte aux entreprises de recyclage permet de venir en aide aux personnes handicapées et de sensibiliser la population sur le recyclage.



L'Eberzinsthal

Le 31 août 2012 a eu lieu la première assemblée générale de l'entente des jeunes Eberzinsthal.

En effet uni par la même passion, celle du foot, la section jeunes de cinq villages (Mertzwiller, Eschbach, Hinterfeld, Laubach, Forstheim) a décidé de mettre en place un groupement dont le président est Michel Nicolas, le trésorier Joël Loeb et le secrétaire Olivier Kaufmann.

L'origine du nom *Eberzinsthal* est l'*Eberbach*, la *Zinsel* et le *Thal* qui veut dire Vallée! Donc c'est la vallée qui est délimitée du côté d'Eschbach, de Mertzwiller par la Zinsel et des autres côtés par l'Eberbach qui passe près des autres villages.

Nous tenons à remercier par cet article les villages qui nous mettent à disposition leur terrain, les entraîneurs qui entourent nos jeunes, les bénévoles qui sont toujours prêts à nous rendre services (bar, tonte de terrain, arbitrages),

les parents qui nous soutiennent dans les bons et mauvais moments ainsi que tous les autres intervenants.

Alors vive les jeunes et vive le foot, soyez nombreux à venir encourager nos futures stars.

Avis aux jeunes footballeurs, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez la bienvenue dans notre groupement.



Office des Sports et des Loisirs



L'O.S.L. est un organisme coordinateur ouvert aux associations locales et a pour objet de promouvoir le sport, la culture et les loisirs. Son but est de soutenir le bénévolat associatif et de susciter toutes les bonnes volontés tendant

à développer et à élargir, en liaison avec les services des sports et de la culture de la ville. Elle instruit et propose des dossiers de subventions accordées aux associations par la commune notamment au niveau du fonctionnement.

Les objectifs: assurer la coordination entre les associations, gérer le calendrier des manifestations, soutenir les actions exceptionnelles des associations, soutenir les actions des associations liées au jumelage et de soutenir les actions de formation.

L'O.S.L. organise des manifestations comme la retraite aux flambeaux du 13 juillet, en août la journée des Présidents, cortège du messi et en novembre le Marché de Noël.

Bureau:

- Président: Jean-Georges Schaefer
- Vice-Président: Lucien Kolb
- Trésorier: Joseph Deck
- Trésorier Adjoint: Remy Thevenot
- Secrétaire: Marie-Christine Remi
- Secrétaire Adjoint: André Aehmig



Le recensement de la population



Depuis janvier 2004, le recensement de la population a fait l'objet d'une nouvelle méthode de comptage destinée à fournir des résultats réguliers et récents sur les logements et la population.

Le changement majeur du nouveau recensement est d'appliquer une méthode de collecte différente selon la taille des communes, en fonction du seuil de population fixé par la loi à 10 000 habitants. Ces dernières ont été réparties en 5 groupes. Chaque année, les communes appartenant à l'un des 5 groupes sont recensées. Au bout de 5 ans, par rotation des groupes, l'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants aura été pris en compte et 100 % de leur population aura été recensée.

À quoi sert le recensement ?

Il permet de mieux connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, modes de transport, déplacements quotidiens...). Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux...). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Le recensement respecte-t-il la vie privée de chacun ? Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Comment l'enquête est-elle réalisée ?

A partir du 17 janvier, 5 agents recenseurs sillonneront les rues de la commune. Ils déposeront dans chaque domicile une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires qu'il récupère une fois remplie.

Comment reconnaître un agent recenseur ?

Il est recruté et encadré par la commune. Il possède une carte tricolore avec sa photo et signée par le Maire.

Que se passe-t-il en cas d'absence ?

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble ou voisin qui les remettra à votre agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Comment connaître les résultats des enquêtes de recensement ?

Les résultats des enquêtes de recensement sont disponibles sur www.insee.fr



**DU 17 JANVIER 2013
AU 16 FÉVRIER 2013
À MERTZWILLER**

**LE RECENSEMENT
EST UTILE
A CHACUN DE NOUS
PENSEZ-Y À PARTIR
DU 17 JANVIER***



La Maison de Retraite de Mertzwiller

La Maison de Retraite de Mertzwiller héberge 44 résidents en hébergement permanent qui sont actuellement âgés entre 62 et 93 ans.

Durant les premières années, 4 chambres étaient réservées à l'accueil temporaire. Depuis son ouverture en 1997 ont été hébergées 289 personnes au total.

La prise en charge est assurée par 41 salariés majoritairement employés à temps plein, mais aussi par des intervenants libéraux (10 médecins de famille, 3 kinésithérapeutes, 1 orthophoniste) et par d'autres professionnels (1 pédicure, 1 coiffeuse).

De nombreuses personnes égayent régulièrement le quotidien des pensionnaires. Près de 30 bénévoles interviennent de manière permanente, dont 16 qui sont regroupés au sein de l'association « La Passerelle ». Chacun comme, il le peut, donne de son temps pour partager quelques moments ou une passion en toute convivialité.

Les bénévoles accompagnent les résidents lors de promenades ou les invitent à prendre le café à domicile ou viennent en visite avec leur animal domestique... Ils organisent la venue du Diacre et du Pasteur (visites, culte, messe), certaines activités (couture, chant, bricolage, atelier Bredele...) et des fêtes (anniversaires, fête des familles, Noël).

Actuellement, un groupe de bénévoles élabore et met en place un « jardin de soins ». Constitué de haies et de plantes variées, ce jardin permettra de stimuler la vue (couleurs) et l'odorat (senteurs), le toucher (formes) et l'ouïe (oiseaux). Pour compléter le soin sensoriel par le soin relationnel, ce « jardin des sens » a vocation à s'ouvrir de temps à autre aux gens du village et aux enfants.

C'est dans cette optique que le groupe de travail a récemment décidé d'accueillir « Julie », un lapin angora qui est venu compléter le « cercle familial ».

Agnès Nagel



Bibliothèque municipale

15 rue du lin - 67580 MERTZWILLER
03 88 90 16 50
bib.mertzwiller@wanadoo.fr
<http://bib-mertzwiller.dnsalias.net/opacweb>

Horaires:
mardi et jeudi 16h à 18h
mercredi 9h à 12h - 13h30 à 18h
vendredi 16h à 19h
1^{er} samedi du mois 10h à 12h

Tarifs pour l'année
Prêt de livres gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans, 3€ pour les ados, 6€ pour les adultes.

Mais la Bibliothèque vous propose aussi des CD musique, des DVD ainsi que des CD ROM.

Pour les enfants jusqu'à 16 ans 11€, pour les ados 15€, pour les adultes 31€.

Pour les enfants, s'inscrire à la Bibliothèque est très simple, il suffit de passer avec les parents. Pour les adultes une carte d'identité ou un simple justificatif de domicile est nécessaire.

Des sacs en toile au nom de la bibliothèque sont mis en vente 1€.

Cliquez - choisissez - empruntez

La mise en place d'un site catalogue en ligne

<http://bib-mertzwiller.dnsalias.net/opacweb>

24 h sur 24 va vous permettre de trouver et visualiser rapidement des informations concernant tous les prêts possible à la BM. Remplissez votre panier, réservez, votre demande sera traitée en priorité, il vous suffira de passer à la BM pour les emprunter.

La Bibliothèque Départementale de Prêt met à votre disposition un site

<http://bdbr.cg67.fr>

600 000 documents à votre service
Consultez, faites la demande à la BM, une navette déposera les documents demandés.

Toute l'équipe de bénévoles se joint à moi pour vous souhaite une bonne année 2013, et nous espérons vous voir bientôt à la bibliothèque.

Fabienne Gehres

Le mot du groupe « Ensemble pour Mertzwiller »

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Notre rôle est d'enrichir le débat démocratique en y apportant non seulement nos idées mais également des propositions concrètes. Nous nous y employons séance après séance après un sérieux travail de préparation des réunions du conseil. Nous ne perdons pas de vue que, par nos décisions, nous engageons l'argent du contribuable. C'est pourquoi en tant qu'élus, nous considérons que notre premier devoir, par respect pour les électrices et électeurs, est de participer aux séances du conseil municipal. A plusieurs reprises, notre groupe de 5 élus a assuré le quorum qui permet au conseil de délibérer valablement, tant est important l'absentéisme des membres du groupe majoritaire ! Quand un soir de conseil, le maire et des conseillers de la majorité en sont réduits à essayer de rameuter par téléphone leurs collègues absents et non excusés, on ne peut qu'être désolé de constater une telle désaffection dont le maire et ses adjoints feraient bien d'analyser les causes.

Ainsi que nous en avons pris l'habitude, nous vous résumons quelques-unes de nos actions au sein du conseil au cours de l'année 2012.

Urbanisme

Contournement

Comme précisé dans le bulletin municipal 2011, notre collègue Jean-Claude Strebler était intervenu en réunion du conseil et auprès du conseiller général pour faire réinscrire le tracé du contournement dans le plan d'occupation des sols. Cette demande a été prise en compte et nous en sommes satisfaits. Depuis, ce projet semble avancer plus vite, des réunions sont régulièrement programmées pour étudier la variante de tracé la plus appropriée. Le dépôt du dossier pour la déclaration d'utilité publique devrait intervenir au milieu de l'année 2013 et, selon le planning fourni par le Conseil Général, l'enquête publique serait programmée pour la fin du premier semestre de 2014. Notre groupe continuera à suivre de très près l'avancement de ce projet.

Lotissement du « Murbruch »

Notre groupe avait fermement demandé une réunion de concertation avec les riverains concernés par cette importante opération d'aménagement avant le démarrage des travaux. Nous regrettons que malgré l'engagement qu'il avait pris, le maire n'ait pas tenu sa promesse d'organiser cette réunion.

Nous savons bien que la concertation n'est pas le fort de cette municipalité. En l'espèce, le manque de concertation a coûté bien cher aux contribuables de la commune. En effet, ignorant les droits les plus élémentaires de l'agriculteur habilité à exploiter les parcelles du lotissement et n'ayant pas jugé utile de le prévenir du démarrage des travaux, la commune a dû verser à l'agriculteur en question une indemnité pour prise de possession intempestive, d'un montant de 75 000€ !

Une partie sera prise en charge par le lotisseur, nous dit-on... Celui-ci n'étant pas phi-

lanthrope le répercutera bien évidemment sur le prix de vente du terrain. Au final, c'est toujours le contribuable qui paye.

Par ailleurs, si l'on avait un peu écouté les gens du quartier, nous aurions peut être mieux traité le problème de l'assainissement. Rue du Lin il y a des problèmes de refoulement d'eau dans les caves, le diamètre du tuyau étant trop petit. En raccordant sur ce réseau les eaux du nouveau lotissement, la situation va s'aggraver. Il faut donc impérativement renforcer le réseau d'une partie de la rue du Lin. Nous demanderons l'inscription de ces travaux au prochain budget.

Enfin, concernant la dénomination des rues de la 1^{re} tranche du lotissement, notre groupe a proposé, après que Monsieur Gérard Kempf eut jugé les propositions du maire un peu « vaseuses » (rues du Marais, des joncs et des roseaux), Monsieur Jean-Claude Strebler a proposé d'opter pour des personnalités ayant vécu ou ayant eu un lien avec Mertzwiller, ou, de manière plus large, des personnalités alsaciennes. Grâce à cette intervention, le nom d'une rue a été attribué à Michel Feurer - artiste peintre né et mort à Mertzwiller (1862-1936). Cet artiste, dont la notoriété dépasse largement le cadre de Mertzwiller, a notamment peint les 14 tableaux du chemin de croix à l'église catholique. En lui attribuant le nom d'une rue, le conseil municipal lui a rendu un juste hommage et son nom sera connu des jeunes générations.

Sécurité et salubrité

Pendant 4 années, nous sommes régulièrement revenus à la charge pour demander l'installation de caméras à divers points sensibles de la commune. Cette demande avait déjà été engagée sous le mandat précédent. Ce dossier a été traité avec une lenteur extrême et un manque évident de compétence de la part de l' élu en charge de la sécurité. Ces caméras viennent enfin d'être installées. 5 ans pour installer 5 caméras...

De même la municipalité n'a jamais réagi sérieusement au problème de dépôt sauvage d'ordures en tout genre sur le domaine public aux abords du stand de tir et aux actes de vandalisme sur les installations de l'association. 39 dépôts de plaintes du Président de l'association de tir n'ont réussi à faire bouger ni l'adjoint en charge de la salubrité ni le maire détenteur du pouvoir de police. Ce n'est que suite à un article de presse et à la prise en main de l'affaire par le Député Reiss et la sous-préfète de Haguenau que la situation s'est enfin améliorée.

Affaires scolaires

Fermeture de classe

Les parents d'élèves se sont fortement mobilisés en organisant une manifestation contre la fermeture d'une classe et la suppression du poste d'enseignante spécialisée.

La fermeture de la classe à l'école élémentaire semblait se confirmer et, à terme, se profilait même une menace de fermeture de classe à l'école maternelle. Après avoir rappelé que chaque élu peut soutenir à titre personnel les parents d'élèves, Monsieur Jean-Claude Strebler, au nom du groupe « Ensemble pour Mertzwiller » a demandé un engagement fort de l'ensemble du conseil municipal à travers l'adoption d'une motion contre la fermeture de classe à l'école élémentaire. Cette motion a été adoptée à l'unanimité et, grâce à l'action déterminée des parents d'élèves, la 10^e classe a finalement été maintenue. Nous sommes bien évidemment heureux d'avoir pu contribuer à ce succès dont le mérite revient en premier chef aux parents d'élèves.

Affaires financières

Budget « fêtes et cérémonies »

Notre groupe s'est toujours positionné en faveur des économies au niveau des dépenses inutiles de fonctionnement. Nous avons ainsi demandé que les dépenses pour « fêtes et cérémonies » soient réduites. De notre point de vue, ces économies doivent servir à éviter les augmentations de tarifs des prestations de certains services à la population.

Au « plus d'impôts » nous préférons « moins de dépenses inutiles ou de prestige ».

A ce sujet, nous venons de lire que le Conseil général, par la voix de son Président Guy-Dominique Kennel, a annoncé la décision de supprimer en 2013 la cérémonie des vœux aux élus et partenaires et celle des vœux au personnel. Nous approuvons cette décision qui concerne tous les Bas-Rhinois puisque c'est bien leurs impôts qui finançaient les dépenses pour ces réceptions. À Mertzwiller nous n'en sommes pas encore à ce stade. En effet, c'est en grande pompe que le Maire de Mertzwiller organisera en début d'année les vœux du Maire au nouveau hall multisports de la rue d'Eschbach. Diminuer les frais pour fêtes et cérémonies à la commune de Mertzwiller ne semble pas encore à l'ordre du jour en notre commune. Nous espérons que la décision du Président du Conseil général fera des émules à Mertzwiller. Nous y veillerons au moment du vote du budget.

« Servir et ne pas se servir », telle est notre conception de l'engagement public d'un élu. Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël et une très heureuse année 2013.

Jean-Claude Strebler - Valérie Denni - Pascal Procureur - Dominique de Hatten - Gérard Kempf

Les grands anniversaires

80 ans

KRILL Marie Claire
le 4 mars

LAENG née WINSTEL Jacqueline
le 2 septembre

LEDIG née MILLER Liliane
le 12 octobre

LEDIG Willy
le 19 novembre

LUISETTI née WEISS Alice
le 6 août

MESSMER née GRUBER Cécile
le 13 février

MUHR née KARGL Joséphine
le 28 février

RUCH Alfred
le 10 mai

RUCH née BRICKA Marguerite
le 18 septembre

STREBLER Rémy
le 16 octobre

SUSS née HOFFARTH Rosa
le 25 janvier

ERTZINGER née BARTH Lydia
le 28 février

EINSETLER née KEMPF
Madeleine
le 8 octobre

FORNECKER née STREBLER
Marie
le 20 janvier

FUCHS Auguste
le 9 juillet

HAAR née CAUDRON
Christiane
le 13 avril

JUNG née STURTZER Marthe
le 10 novembre

KAISER Roger
le 10 décembre

KETTERER René
le 21 mai

KIEFFER née CORNELIE Alice
le 20 août

CASPAR née KLEIN Marlyse
le 29 mars

KOPF Roger
le 22 avril

KREMER née SCHLOEGEL Marie
le 28 janvier

KITZINGER née KINDERSTUTH
Irène
le 4 février

KENNEL née DITTLY Marie
le 7 janvier

MOSTAFAOUI née KORCHI
Kheira
le 2 janvier

WAHL Gérard
le 8 avril

85 ans

DURRENBERGER née
DURRENBERGER Irène
le 20 novembre

EINSETLER Lucien
le 10 juillet

FLEISCH née LICKEL Augustine
le 2 novembre

GANTER née LANOIX Marie
le 15 juillet

GASSNER Guillaume
le 21 mai

GLASER née PAUTLER Ludwine
le 10 juin

JUNG née WENDLING Marthe
le 28 décembre

KLIEBER Joseph
le 30 août

KOESSLER Rémy
le 25 novembre

KUHN Ernest
le 17 décembre

MEYER Emile
le 17 juillet

MUCKENSTURM née STREBLER
Clarisse
le 18 octobre

REPPERT Marcel
le 8 décembre

VOGT Charles
le 31 juillet

VOGT née FUTTERER Germaine
le 3 janvier

SCHRAMM née WACKENHEIM
Hélène
le 3 juillet

90 ans

LAZARUS née EINSETLER
Hélène
le 11 novembre

LEDIG née BRUCKNER Louise
le 6 août

MATZ Joseph
le 27 juillet

SOHN Robert
le 7 août

SOHN née DURRENBERGER
Emma
le 12 avril

DOLIS née WINLING Germaine
le 29 mars

91 ans

ALTWEGG née HAAS Alice
le 20 octobre

DREYFUSS Pierre
le 19 mai

ROSENFELDER Jacques
le 15 septembre

MATZ née KLEIN Rose
le 27 juin

MOUSSY née HEITZ Madeleine
le 24 décembre

WAECHTER Madeleine
le 20 février

PETER née LANG Marthe
le 7 février

DURRENBERGER Georges
le 12 mars

92 ans

BOESCH née LIEBGOTT Jeanne
le 23 juin

GLASER née BENETEAU
Marguerite
le 8 décembre

GUTH Alfred
le 11 décembre

ZILIOX née GARING Madeleine
le 4 août

HOHL Lucie
le 10 novembre

GOETZ née LAMBERT
Marie-Madeleine
le 12 juin

CASTANO née NADAL
Vincentine
le 2 juillet

HABERMACHER Jeanne
le 23 octobre

BERTRAND Joseph
le 10 décembre

93 ans

BECKER née FUTTERER
Marie Thérèse
le 16 avril

FORLER née MEYER Maria
le 25 février

HOLTZMANN née BRICKA Lina
le 4 mai

ROHR née DILLMANN
Madeleine
le 4 décembre

SCHULER née WINLING Marie
le 7 octobre

NAGEL Charles (de Griesbach,
Maison de Retraite)
le 23 septembre

94 ans

BOOS Joseph
le 27 novembre

GUTH née KNOCHEL Caroline
le 30 octobre

98 ans

BERTRAND née GOTTAR
Joséphine
le 8 août





Naissances

UNVER HUSSEIN
Maxime,
le 5 janvier

SEIBERT Nicolas
Jean-Marc Roland,
le 12 janvier

BEYLER Rose Lili,
le 17 janvier

BIKOUMOU MASSAKA
Précieuse Emouna,
le 17 janvier

BERNHARD Léo Mathias,
le 20 janvier

ROTH Alexandre,
le 30 janvier

PARAGE Julie Jeanne
Claire,
le 3 février

PIRES Yan,
le 10 février

MULLER Jossua Henri
Alphonse,
le 5 mars

ROBERT Nathan,
le 5 mars

JACKY Loris,
le 13 mars

KLIN Mayronn,
le 27 mars

BAESSO Charlie Rémy
Thierry,
le 29 mars

WEHRLE Mathis,
le 13 avril

VARGA Kelyssa Cyrielle,
le 28 avril

STRASSEL Abby,
le 29 avril

CHOUIMET Abdellah,
le 1 mai

SCAGLIANI Ivanka
Julietta,
le 14 mai

LEY Quentin,
le 9 juin

KUHN Avril,
le 7 juillet

GAST Manon Alice,
le 20 juillet

APPA Léa,
le 10 août

HOERR Mathéo,
le 20 septembre

WALTER Taylor,
le 24 septembre

HAETTEL Gaëtan,
le 29 septembre

YAMDJEU Noëlla,
le 10 octobre

JANVIER Louis,
le 17 octobre

SANDNER Léa,
le 18 octobre

JUND Eloïse,
le 25 octobre

VIDOT Maëlle,
le 31 octobre

Mariages

FRITSCH Anne & BAUMANN Pierre, le 17 février

LONGOT Alban & ABERKANE Nadia, le 24 mars

ATZENHOFFER Mickaël & KOCHER Karine, le 5 mai

ASIMUS Quentin & MARTEAU Jade, le 9 juin

MARY Stéphanie & GIRAUD Patrice, le 7 juillet

NICOLAS Emilie & VARENNE Renaud, le 21 juillet

SAYAS Sophie & ECKART Guillaume, le 11 août

SUISSE Matthias & PLUET Karine, le 25 août

LAEMMEL Anne & GERARD Guillaume, le 25 août

HOLTZMANN Andy & REYMANN Vanessa, le 15 septembre

LIENHART Cédric & DEFOSSET Julie, le 22 septembre

Noces d'or



DECK Joseph & SCHWARTZ Marie-Odile, le 8 février

VITAL Gérard & STEINER Doris, le 16 février

BILD Aloïse & HEINRICH Marie Anne, le 22 juin

THOMAS Frédéric & SCHALCK Marlène, le 27 août

Noces de diamant

STREBLER Aloïse & SCHMITTER Elisabeth, le 9 janvier

JAECK Bernard & KIEFFER Suzanne, le 30 avril

KIEFFER René & CORNELIE Alice, le 18 septembre

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Janvier

DIMANCHE 6 Vœux du Maire # MULTISPORTS

DIMANCHE 13 Brûlage de sapins Sapeurs pompiers # CENTRE VERT

SAMEDI 19 Loto Bingo ASM # MAISON ROUGE

DIMANCHE 27 Rencontre des collectionneurs ATCM # MAISON ROUGE
Représentation théâtrale Don Bosco # FOYER DON BOSCO

Février

VENDREDI 1^{er} ET SAMEDI 2 **VENDREDI 8 ET SAMEDI 9** Représentation théâtrale Don Bosco # FOYER DON BOSCO

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 Carnaval Maïstubb # MAISON ROUGE

DIMANCHE 17 Thé dansant Los Amigos # PROGRÈS
Carnaval FCPE # MAISON ROUGE

DIMANCHE 24 Marche soupe aux pois Progrès # PROGRÈS

Mars

SAMEDI 2 Soirée country Los Amigos # LOS AMIGOS

SAMEDI 9 Dîner dansant Progrès # PROGRÈS

DIMANCHE 10 Bourse aux vêtements FCPE # MAISON ROUGE

SAMEDI 16 Carnaval ASM section jeunes # MAISON ROUGE

SAMEDI 23 Club de Tennis, soirée couscous # PROGRÈS

Avril

DIMANCHE 7 Référendum

DIMANCHE 21 Salon de la découverte et du bien-être # MAISON ROUGE

Mai

MERCREDI 1 Tarte flambée Paroisse protestante # PROGRÈS

MERCREDI 8 Cérémonie 8 mai # MONUMENTAUX MORTS

DIMANCHE 12 Marché aux puces APPMA # ETANG DES CYGNES

SAMEDI 25 Fête de la pêche APPMA # ETANG DES CYGNES

Juin

DIMANCHE 9 Fête d'été Paroisse protestante # PAROISSE PROTESTANTE

JEUDI 20 JUILLET **DIMANCHE 14** Tournoi Open # TENNIS CLUB



Par respect pour l'environnement, ce document est imprimé sur du papier sans chlore et avec des encres à bases végétales.

Création, conception et impression: Valbior-Gruppe Graphique F-67 88kisch 12120275

Crédit photos: Fotolia: © Vincent Gordinier #1306151, © Elena Schreiber #1382430, © dlewis76 #3525237, © Lucas Durkin #4628317, © iky #46043245, © Steve Young #45391725, © Africa Studio #12671947, © Anders Rodriguez #27195364, © iStockphoto #44044384, © givatsky #27846448, © Fotofesthar #12098767, © hemreck #9052384, © Mike Raetz #30189053, © iStockphoto #20183609, © Frey 574 #34107084, © Maksym Yemelianov #45789965, © fox17 #40402819, © iStock #17199249, © Sander Jockel #4999843, © pua #21380619, © TRICOTRY #3004155, © Concept web Studio #12088940 123RF.